


Association Médardaise

# QUE VOULONS NOUS FAIRE DE SAINT MEDARD SUR ILLE ?

L'association a présenté un recours devant le Tribunal Administratif pour demander l'annulation du vote de la municipalité du 28 juillet 2004. Cette procédure ne bloquant pas les démarches concernant la révision du P.L.U en vue de permettre l'embranchement ferroviaire de la Sogétrap, l'enquête publique est ouverte depuis le lundi 25 avril jusqu'au 25 mai 2005.

Les pièces du dossier et le registre sont à votre disposition en mairie, aux heures d'ouverture habituelles. Le commissaire enquêteur sera présent uniquement le 28 avril de 9H00 à 12H00, le 13 mai de 15H00 à 19H00 et le 25 mai de 15H00 à 19H00. (ci-joint le mode d'emploi d'une enquête publique, conseillée par l'association « Eau et Rivières de Bretagne » qui soutiendra la position de notre association lors de cette enquête.)

- La carrière ne vous gène peut être pas aujourd'hui, mais demain ? **Dans quelles conditions quitterez vous la commune lorsque votre maison aura perdu de sa valeur ? Aurez vous les moyens d'en changer où devrez vous, finalement, rester au pays de la carrière ? Comment sera contrôlé le développement de celle-ci à l'échelle de la commune ?**

- On ne peut pas empêcher une entreprise de se développer : **A condition qu'elle respecte son voisin (nous) et surtout qu'elle ne constitue pas un risque pour l'avenir.**

- La carrière était là avant vous ! **Telle qu'elle est, on s'en accommode presque, mais faut-il tout accepter ?**

- Le ferroutage, on n'a rien inventé de plus écologique : **A condition de mettre tous les camions sur les trains, pas de rajouter des trains au trafic des camions ! la proposition de la carrière ne va pas dans ce sens. Pour la carrière, l'embranchement ferroviaire est un moyen d'exploiter plus et plus vite les ressources. Savez-vous que la Sogétrap demande un agrandissement de la carrière de Guipel (le tertre gautier) à quelques kilomètres seulement de celle de St Médard sur Ille (darancel).**

## Où est la vocation touristique et résidentielle de la commune ?

**Y aurait-il eu publicité mensongère ?**

## Aujourd'hui notre commune a encore le choix.

**Enrichir une entreprise ou se développer avec le tourisme.**
**Nous pensons que c'est plutôt avec le tourisme et l'habitat que nous participerons efficacement au projet de territoire durable proposé par le Val d'Ille.**

## Participez à cette enquête pour décider de l'avenir de notre commune.

**Mais gardez bien à l'esprit qu'une promesse n'est pas une garantie**
**(Voir au verso tract distribué aux journées portes ouvertes Sogétrap)**